



Sablé-sur-Sarthe, le 29 mai 2024

Résultats annuels 2023-2024

Chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'euros en hausse de 6,0%
 Retour progressif des volumes avec la relance des promotions
 Bons résultats dans un contexte exceptionnel

Entrée en négociation exclusive en vue de l'acquisition potentielle du Groupe
 Pierre MARTINET

Objectifs 2024-2025

Un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros ⁽¹⁾
 Un niveau de marge opérationnelle courante normative de 5%

Le Groupe LDC (FRFR0013204336 – LOUP) annonce les résultats annuels consolidés de son exercice 2023-2024 (du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024).

Après un exercice 2022-2023 marqué par des hausses tarifaires et des baisses de volumes, le Groupe a bénéficié en 2023-2024 de conditions d'activité exceptionnelles qui lui ont permis d'afficher des résultats en forte progression avec une marge opérationnelle courante représentant 6,0% du chiffre d'affaires. Conformément à ses engagements, le pôle Volaille a relancé ses efforts promotionnels et poursuivi les baisses de tarifs dans le cadre de la loi EGALIM afin de soutenir la consommation dans un contexte de pression sur le pouvoir d'achat.

Au global, le chiffre d'affaires de l'exercice 2023-2024 s'élève à 6 198,4 M€, en hausse de 6,0% par rapport à l'exercice 2022-2023. Les volumes commercialisés progressent à nouveau en fin d'exercice (+6,0% sur le 4^{ème} trimestre 2023-2024 par rapport au 4^{ème} trimestre 2022-2023).



En M€	2023-2024	2022-2023
Tonnage en kt	1 082,6	1 079,0
Chiffre d'affaires net	6 198,4	5 846,1
EBITDA ⁽²⁾	550,2	547,4
En % du CA	8,9%	9,3%
Résultat opérationnel courant	370,3	299,9
En % du CA	6,0%	5,1%
Résultat opérationnel	376,6	299,9
Résultat financier	17,0	2,5
Résultat net part du groupe	304,4	224,7
Capacité d'autofinancement ⁽³⁾	514,0	485,7

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire du 21 mai 2024 et examinés par le Conseil de Surveillance du 22 mai 2024. Ces comptes ont été audités et les rapports de certification sont en cours d'établissement.

Volaille France : croissance soutenue en valeur, reprise progressive des volumes

Le chiffre d'affaires du pôle **Volaille France** (avec intégration du pôle Amont) sur l'exercice s'élève à 4 453,4 M€ en progression de 5,9% et de 2,3% à périmètre identique. Cette progression des ventes est notamment liée aux contributions de la marque Matines acquise fin 2022 et de l'entreprise Ovoteam acquise en avril 2023 permettant au pôle Œuf de réaliser un chiffre d'affaires de 287 M€ sur l'ensemble de l'exercice (soit 320 M€ avec une contribution d'Ovoteam sur 12 mois). Au total, le chiffre d'affaires de l'Amont ressort à 541,6 M€. Sur le pôle Volaille hors Amont, l'intensification des efforts promotionnels au 4^{ème} trimestre a favorisé la hausse des volumes commercialisés notamment en GMS (+9%).

International : maintien du niveau d'activité sur un marché européen toujours plus concurrentiel

Le réajustement des marchés du poulet, du canard et de l'oie a pesé sur l'évolution du chiffre d'affaires qui ressort en légère augmentation de 2,5% à 833,2 M€ intégrant un effet devises favorable (+21,2 M€). Cette évolution intègre également la baisse des ventes d'aliments aux tiers en Pologne pour un montant annuel de 13,3 M€. A taux de change constants, les ventes sont stables. Les volumes commercialisés ressortent en légère croissance sur l'ensemble de l'exercice (+0,7 %) : le Groupe a profité du développement des activités de découpe et des produits à forte valeur ajoutée (produits élaborés, notamment panés et rôtis).

Traiteur : stabilité de l'activité, rebond des résultats

Le chiffre d'affaires du pôle Traiteur s'élève à 911,8 M€ en hausse de 10,2%. Cette croissance s'explique par les revalorisations tarifaires obtenues en fin d'exercice précédent. Les volumes commercialisés ressortent en hausse de 1,1% et bénéficient notamment des bonnes ventes de la marque Marie notamment sur les plats cuisinés frais et les pizzas surgelées. A périmètre identique ⁽⁴⁾ (hors acquisition de l'usine Les Délices de Saint Léonard intégrée le 1^{er} janvier 2024), le chiffre d'affaires progresse de 9,3% avec des volumes stables (-0,1%).

Bons résultats dans un contexte exceptionnel

En 2023-2024, le Groupe a bénéficié de circonstances exceptionnelles qui ont porté l'amélioration de ses résultats :

- Une meilleure disponibilité des produits après l'épisode de l'influenza aviaire favorisant une amélioration du taux de service auprès des clients du Groupe,
- La détente du prix des céréales,
- Des efforts promotionnels qui n'ont commencé à prendre leur mesure qu'à compter de la fin de l'exercice. Ainsi, le retour progressif des volumes associé à la baisse des prix du vif ont conduit à un réajustement graduel des prix en lien avec la Loi EGALIM.

Dans ce contexte, l'EBITDA s'élève à 550,2 M€ faisant ressortir une marge de 8,9% des ventes. Il intègre un ajustement de la valeur des stocks dans un contexte de concurrence européenne renforcée.

Après comptabilisation des dotations et amortissements et autres dépréciations, le résultat opérationnel courant s'établit à 370,3 M€ représentant un taux de marge opérationnelle courante de 6,0% du chiffre d'affaires contre 299,9 M€ sur l'exercice 2022-2023 (soit 5,1% du chiffre d'affaires).

Le résultat opérationnel courant du **pôle Volaille France** (incluant l'Amont) bénéficie d'un contexte de marché plus favorable. Il s'élève à 281,7 M€ contre 225,8 M€ sur 2022-2023. La marge opérationnelle courante s'élève à 6,3% du chiffre d'affaires.

Le **pôle International** affiche un résultat opérationnel courant en baisse à 65,5 M€ contre 73,1 M€ sur l'exercice 2022-2023 compte tenu, en particulier, de l'intensification de la concurrence sur les marchés de spécialités de l'oie et du canard. La qualité du mix-produits, la contribution croissante des produits élaborés et à marques ont toutefois permis au Groupe de réaliser de bonnes performances avec un taux de marge opérationnelle courante de 7,9%.

Sur le **pôle Traiteur**, les revalorisations tarifaires obtenues en fin d'exercice dernier ont permis au Groupe de renouer avec des conditions d'activité plus normales et générer un résultat opérationnel courant en forte progression à 23,1 M€ contre 1,0 M€ sur l'exercice 2022-2023. Ce résultat constitue une première étape vers un retour progressif à une marge opérationnelle courante de l'ordre de 5%.

Au global, après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net part du Groupe ressort à 304,4 M€ contre 224,7 M€, en hausse de 35,5%.

Un bilan solide avec des capitaux propres qui dépassent les 2 milliards d'euros

Au 29 février 2024, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 2 129,7 M€ contre 1 884,9 M€ au 28 février 2023. La capacité d'autofinancement progresse de 6% à 514,0 M€ contre 485,7 M€ permettant de financer des investissements à hauteur de 337 M€ dont 280 M€ d'investissements industriels.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 480,8 M€ contre 380,6 M€ au 28 février 2023.

Grâce à cette situation financière solide, le Groupe entend poursuivre en 2024-2025, sa stratégie d'investissement offensive (355 M€ programmés) nécessaire pour renforcer la compétitivité et l'Origine France face à la hausse des importations mais aussi répondre aux enjeux RSE au cœur des priorités du Groupe.

Sur le nouvel exercice, la stratégie de croissance externe sera également poursuivie avec la mise en œuvre d'un plan ambitieux d'acquisition sur tous les pôles.

Progression de 33% du dividende à 3,60€ par action et division du nominal par 2

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 22 août 2024, le versement d'un dividende de 3,60 € par action contre 2,70 € versés au titre de l'exercice précédent, correspondant à un taux de distribution de 20,5%. Il proposera en outre une division par 2 du nominal de l'action afin de renforcer l'attractivité du titre et favoriser sa liquidité.

Accélération de la reconquête des volumes pour une volaille française souveraine

Sur l'exercice 2024-2025, LDC restera pleinement mobilisé sur l'exécution de sa feuille de route stratégique qui doit lui permettre de franchir le cap des 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires avec un EBITDA de près de 560 M€ en 2026-2027.

Cette feuille de route permettra de défendre la souveraineté alimentaire française. Après deux exercices marqués par la forte progression des importations de volaille en provenance de pays situés hors de l'Union Européenne, le Groupe entend accentuer sa stratégie de reconquête des volumes. LDC s'emploiera également à poursuivre ses efforts de prix au bénéfice du consommateur et à défendre l'Origine France de la Volaille en promouvant la diversité des espèces (labels et bio, dinde, canard, pintade, coquelet, caille, pigeon, lapin), caractéristique de la richesse du terroir français.

Le Groupe entend par ailleurs renforcer ses investissements en matière d'innovation pour dynamiser le rayon en apportant toujours plus de choix et de saveurs aux consommateurs français.

Consolidation des relais de croissance

Sur l'**International**, le Groupe se concentrera sur la valorisation des produits à marques et des innovations tout en poursuivant son plan d'investissement dans ses outils de production. En Pologne, la finalisation de l'acquisition d'Indykpol (228 M€ de chiffre d'affaires en 2022) est en cours d'examen par l'Autorité de la Concurrence européenne avec une décision qui devrait intervenir dans le courant de l'été 2024.

Sur le pôle **Traiteur**, LDC vient d'annoncer l'entrée en négociation exclusive avec le Groupe Pierre MARTINET, « Le Traiteur Intraitable » pour l'acquisition de 100% du capital. Le Groupe Pierre MARTINET est une entreprise française, familiale et indépendante créée en 1968 et toujours dirigée par son fondateur Pierre MARTINET.

L'objectif fixé entre les parties est de finaliser cette opération au cours du dernier trimestre 2024 sous réserve de l'accord sur les termes de la cession et de la levée des conditions suspensives usuelles, notamment des audits et de la décision de l'Autorité de la Concurrence.

Avec un chiffre d'affaires 2023 de près de 230 M€, le Groupe Pierre MARTINET compte plus de 700 collaborateurs répartis sur 5 sites de production en France. Pierre MARTINET est l'un des grands noms du Traiteur avec une offre diversifiée.

Le Groupe produit et commercialise des salades traiteur sous la marque Pierre MARTINET et dispose d'une activité de salades de produits de la mer avec sa marque La Belle Henriette (acquise en 2010, en Vendée), de produits charcutiers et de pâtisseries salées avec Maison Randy (acquise en 1997, à Lyon). Le Groupe se développe aussi à l'international.

Dans la mesure où cette acquisition serait réalisée, celle-ci s'inscrirait parfaitement dans la feuille de route stratégique 2026-2027, dans laquelle LDC présentait ses ambitions en matière de développement de ses marques, d'élargissement de ses réseaux de commercialisation et de renforcement de son offre sur les salades traiteur.

Cette opération devrait permettre aux activités Traiteur de LDC d'être présentes sur 70% des familles produits du rayon Traiteur en GMS et ainsi renforcer sa présence aux côtés de la marque Marie.

Objectifs 2024-2025 : cap des 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires associé à une marge opérationnelle courante normative de 5%

Dans un contexte de normalisation progressive des conditions d'activité après deux exercices au cours desquels le Groupe a su démontrer sa résilience et sa capacité à mener à bien sa stratégie, LDC aborde le nouvel exercice avec confiance.

Pour l'exercice 2024-2025, le Groupe se fixe comme objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros¹. En termes de résultats, LDC confirme son objectif de maintenir une marge opérationnelle courante normative à hauteur d'environ 5%, intégrant la poursuite des efforts promotionnels nécessaires pour soutenir la dynamique du marché et garantir l'accessibilité de ses produits au plus grand nombre.

¹ : Sous réserve de la finalisation des acquisitions en cours

² : EBITDA : Résultat net + impôts société + résultat financier + dotations aux amortissements et provisions – reprises de provisions – autres produits et charges de gestion courante

³ : Capacité d'autofinancement : Résultat net + dotations aux amortissements et provisions – reprises de provisions – plus-value de cession des actifs cédés + imposition différée

⁴ : Périmètre identique : ou périmètre comparable correspondant au périmètre N-1 n'incluant pas la contribution des croissances externes.

Le Groupe rappelle que l'information détaillée figure sur son site internet, dans la présentation investisseurs